VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Silas Frothingham, décédé.

Mardi, 25 Sept. 1900.

No 62 881—Cour Civile de District, Division B.

Toutes les propriétés personnelles du défunt d'après l'inventaire enregistré, sous et en vertu de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 sept. 1900 et à moi adressé.

Je procéderai à vendre à l'heure et place ci-dessus désignées les propriétés ci-dessus décrites.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.

13 sept—13 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de feu Leonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Bellecasile, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmends, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

Jacob A. Reinach

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Landumley Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 62,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Landumley Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, intervenant ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dessiry Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Damons vs Ernest T. P. Damons et als. Procédé pour partage.

No 62,664—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon Jno St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia, Peniston et Amélie et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Buisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1891, acte pardevant B. Ory, notaire, C. O., livre 137, fo. 182.

Conditions—Comptant; acte pardevant Author B. Léopold, not. aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres du Revenu taxes de ville et d'état pour 1900.

H. L. Garland, Jr. avocat.

18 août—18 19 30—sept 2 9 16 à date.

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT.

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dixième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorothea Ritter.

No 62,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 13 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, borné par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dixième, maintenant Mobile et New ou Nelson, contenant ci-q lots de terre, numérotés de un à plus ou moins inclusivement et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline, maintenant Protection 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 248 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson; étant la même propriété acquise par le défunt Michael Seibert par achat de Louis Meriz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des hypothèques livre I J, folio No 17

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et au plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Lagier notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur.

18 août—18 26 29—sept 2 9 16 20

ASTHMA HAY FEVER AND CATARRH

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes, ou la Poudre Espic

Paris, J. ESPIC; New York, E. FOU. GEMA & CO.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

MARDI, 18 SEPTEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE TOUT NEUF,

Nos 2319 et 2321 rue Dumaine,

Elégant, Bien Situé et Propriété Rémunérative du Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 10 août 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Frank J Becker, No 21 763 du dossier de la susdite Cour approuvant et homologuant les actes d'une réunion de famille tenue le 9 août 1900, pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, en faveur du mineur Frank Jacob Adam Becker, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, désigné par la lettre B, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Miro et Tonti, lequel dit lot mesure 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 136 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles selon un devis fait par Edgar Pilié, voyer, portant la date du 15 août 1900. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc., cour, allées de côté et banquette pavées et connu par les Nos municipaux 2319 2321 rue Dumaine.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de date, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900 et devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, ainsi que les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

18 août—18 19 26—sept 2 9 16 17 18

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 août 1900 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de l'Hon. George H Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Margaretha Spicher, No 62,557 du dossier de la dite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage double en bois à un étage, No 620 rue Huitième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Neuvième, St-Thomas et Chippewa, contenant 4 chambres, hangars, citernes, etc. Le lot de terre est désigné par le No 15, et mesurant 29 pieds de face à la rue Huitième, 29 pieds 1 1 2 pouces de largeur dans le fond sur 125 pieds 7 pouces de profondeur, mesure américaine, d'après un plan fait par Benjamin Brussen, voyer, daté le 10 juin 1844. Dans un voisinage près des lignes de chars.

2° Le cottage simple en bois, No 5121 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville borné par les rues Laurel, Constance, Huitième et Neuvième; 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte pardevant John F. Coffey, anciennement notaire, le 9 juin 1854. Ledit lot de terre mesurant 25 pieds de face sur la rue Laurel par une profondeur de 64 pieds, lequel dit lot de terre, est pris du fond des lots de terre Nos 11 et 12, situés dans le faubourg Livaudais, autrefois dans la ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 46, borné comme il est susmentionné sur un plan fait par O. H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé dans le bureau de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Un joli petit home ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées, assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent en sus tant du prix d'achat requis au moment de vente, acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

W. H. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport

—ET—

Maison à Deux Etages,

Encoignure des rues Religieuse et Market.

Nos 600 et 602 rue Market,

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

Nos 1630 et 1632,

Rue Franklin encoignure Enterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jno. I. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 20 août 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres de chaque côté trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Enterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Enterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, perdevant C. Wenck Esq., notaire.

John P. Sullivan Esq. avocat, bureau No 740 rue Union, encoignure Carondelet.

24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith & Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62 701.

SUCCESSION DE NATHAN BRINGIER

Au Plus Fort Enchérisseur.

Quatre lots du Septième District à être vendus séparément.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 10 août 1900, dans l'affaire de la succession de Nathan Bringier, dossier No 62,701, nous vendrons à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (autrefois la ville de Carrollton), dans l'îlet No 101 B, maintenant l'îlet No 262, borné par les rues Eagle [anciennement Marie], Spruce [anciennement Huitième], Cohn et Montoe, désigné sur un plan annexé à un acte de vente fait par B. N. Fortier à Charles Satchell passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, daté le 17 mai 1871, par les numéros treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eagle [anciennement Marie] sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lot numéro treize formant l'encoignure des rues Eagle et Spruce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent de son offre dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, payer les taxes et connu par les Nos municipaux 2319 2321 rue Dumaine.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de date, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900 et devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, ainsi que les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

18 août—18 19 26—sept 2 9 16 17 18

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Baronne Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. Lemarque, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1869, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I C et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et devant être représentés par billets de l'acquéreur, portant 6 pour cent d'intérêt de date de ladite vente et devant être fait payable en un et deux ans de leurs dates respectives. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1900 et payera pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. M. Stafford, Esq., notaire. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG, Encanteurs de propriétés Foncières et Meubles. Bureau 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

L. DE POORTER, Avocat.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Stroudback&Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Octave Facquet.

No 62,850—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le Stock entier de l'épicerie et installations coin Baronne et Calliope.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 17 septembre 1900, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre signé le 4 septembre 1900, par l'Honorable juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le contenu entier du magasin ci-dessus.

Conditions Comptant.

6 sept—6 9 16 17

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Second District

BIEN SITUEE.

LA DESIRABLE

RESIDENCE SIMPLE,

No 1121 rue N. Remparts,

Entre Ursulines et Hôpital.

Cottage Double de Bon Rapport,

Nos 928 et 930 rue N. Villeré,

Entre Dumaine et St-Philippe.

Le Joli Cottage Double,

Nos 827 et 829 Avenue Hagan,

Entre Ste-Anne et Dumaine.

SUCCESSION DE MME MARIE A. LACOSTE.

No 62,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 et 834 rue Commune—MARDI, 19 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, maintenant en congé daté 6 août 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le désirable cottage en bois couvert en ardoises avec bâtisses à 2 étages dans le fond, No 1121 rue N. Remparts, contenant en tout sept chambres, galerie et cabinet. Dans la cour hangar, citerne, etc., allée sur le côté et banquette pavées. Plus pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, dépendances, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No 111, borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, St-Claude et Ursulines, désigné par la lettre V sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Félix Grima ancien notaire en cette ville, le 16 d'avril 1879, d'après lequel plan ledit lot de terre mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Remparts, quatre-vingt-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Ursulines, quatre-vingt-quinze pieds sept pouces sur la ligne de l'autre côté et vingt pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage double en bois bien situé couvert en ardoises, Nos 928 et 930 Nord Villeré, entre Dumaine et St-Philippe, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Allées sur les côtés et banquettes pavées. Plus pleinement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rue Villeré, Dumaine, Marais et St-Philippe, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte en l'étude de G. Le Gardeur, ancien notaire, daté 29 mars 1883 et mesurant, en mesure française trente pieds de face à la rue Nord Villeré sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur deux lignes de chars et à proximité du Marché Trémé.

3° Le cottage double en bois avantageux couvert en ardoises, Nos 827 et 829 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et Ste Anne contenant de chaque côté deux chambres et cuisine, citernes, allées sur les côtés, etc., le tout plus pleinement décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne, Dumaine et Port, désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte daté le 14 juillet 1870 pardevant A. D. Doricourt, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces et six lignes de face à l'avenue Hagan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et de contenir le pacte de non-aliénando, portant 8 pour cent par an d'intérêt de date jusqu'au paiement, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les polices d'assurances devant être transférées, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant G. J. Unterreiner, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 août 18 25—sept 9 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX BILLETS A RECEVOIR

A l'enchère publique.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant en congé, daté le 30 août 1900, et rendu dans l'affaire de la succession de Lurien Dupré, No 62,778 du dossier de ladite cour, les sécurités ci-après décrites à savoir—

Deux certains billets à recevoir, datés 25 Janv. 1897, tirés par Fédora Dupré, femme d'Edward Lusto, à son ordre, et endossés par elle même et son mari l'autorisant, chacun pour la somme de six cent cinquante ($650.00) dollars, payable en un et deux ans de date, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, sur lesquels tous les intérêts sont payés jusqu'au 2nd jour d'août 1900, lesquels deux billets sont paraphés "Ne Varietur" et garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sur la suivante propriété décrite.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voix privilèges, etc., situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philip, Roman, Derbigny et Dameie, désigné par le No 1, sur un plan par Pilié & Springbett, daté le 16 juillet, 1839, déposé dans le bureau de T. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant d'après un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 3 juillet 1860, 23 pieds 4 pouces et 1 ligne de face sur la rue St. Philippe par une profondeur de 124 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue Derbigny 57 pieds 3 pouces et 3 lignes sur une ligne oblique commençant de la rue St. Philippe, courant à la rue Roman, de la 70 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Roman et 42 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond, comme le tout apparaît plus pleinement par un acte pardevant Antoine Doricourt, notaire, daté le 25me jour de janvier 1897, enregistré dans le livre C. O. 163, folio 388, et en livre M O 589 folio 788.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRIEDRICHS et REDERSHEIMER.
G. G. FRIEDRICHS Encanteur
Bureau 832 rue Commune.

2 sept—2 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Charles Genella vs Charles Bruins.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 193—Division B—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Paternon, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18me jour de septembre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 36, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Sud Liberté et Howard désigné par le No 21 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, le 20 mai 1881 et mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 31 mai 1881 de Sam'l C. Menta et als par acte de vente passé pardevant John J Barrett, notaire public, enregistré C. B. 114. Folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Première Cour de Cité de la Nile-Orléans.—O. B. et S. Sansum, avocats pour le plaignant.

16 août—16 19 26—sept 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit par billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénando, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation (en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des dits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente); l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F Claiborne, avocat.

26 août—26 sept 2 9 16 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Sur l'avenue Louisiana, entre les rues Camp et Chestnut (l'arrière rue étant Delachaise.)

Charles Lange vs Eugène J. Hornot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B, commençant à une distance de cinquante et un pieds neuf pouces de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut et mesurant quarante-cinq pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant composé de parties des lots originaux 8 et 9 du dit lot, ledit lot B est représenté sur un plan ou certificat d'arpentage fait par C. V. Labarre, voyer, daté le 16 février 1893, et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, anciennement notaire le 2 mars 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

H. C. Cage et P. Crabites, avocats pour le plaignant.

18 août 18 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60 061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 527 borné par les rue Commune, Gravier et Miro, ledit îlet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la